

*Initiatives ministérielles*

halieutiques a provoqué un désastre économique dans les Maritimes.

Dans notre régime fédéral souvent décrit comme un fédéralisme coopératif, nous avons, dans le passé, convenu de verser des paiements de péréquation aux régions ou aux provinces qui connaissent des difficultés économiques. C'est parfaitement logique, et je vais utiliser la Saskatchewan comme exemple, car c'est une province en transition depuis un certain temps déjà. Moins de gens travaillent maintenant sur les terres que durant la ou les dernières décennies, en raison de la mécanisation de l'industrie agricole. En d'autres termes, bon nombre ont dû quitter la Saskatchewan.

Je me permets d'ajouter que, depuis que le gouvernement est au pouvoir à Ottawa, une philosophie semblable prévaut en Saskatchewan où l'on a enregistré un nombre encore beaucoup plus grand de départs en raison des ravages causés au secteur agricole par ses politiques.

Les personnes qui quittent la province sont souvent très instruites. Celles-ci n'ont pas toutes un diplôme universitaire, mais un grand nombre ont fait des études postsecondaires et possèdent des compétences qui favorisent le développement d'autres régions du pays. Cette contribution peut se faire au niveau académique dans le cas des personnes qui ont reçu une formation universitaire, ou dans l'industrie dans le cas de celles qui ont acquis des compétences dans nos instituts techniques.

Telle est la raison évidente pour laquelle le gouvernement fédéral doit assurer un transfert de fonds pour l'enseignement postsecondaire. Des fonds sont transférés dans le cadre du financement des programmes établis, le FPE, qui englobe aussi le régime d'assurance-maladie. Au fil des années, notamment à la fin des années 70 sous le régime du gouvernement libéral, le mécanisme de financement de l'enseignement postsecondaire et de l'assurance-maladie a été modifié, puisqu'on est passé des subventions conditionnelles précises à un financement global.

Monsieur le Président, nous avons certainement perdu une grande partie du contrôle que nous aurions autrement exercé. En effet, le gouvernement fédéral a perdu

une grande partie du contrôle qu'il aurait autrement exercé relativement au financement de ces programmes.

Le financement a beaucoup diminué. Je sais qu'il me reste peu de temps. Je vais me concentrer sur le secteur de l'enseignement.

L'université a dû adopter ce qui a été décrit il y a environ une semaine lors d'une conférence comme une image plus commerciale. Si les universités adoptent le même profil dont le gouvernement actuel a fait sien, j'estime non seulement que l'économie du pays est en péril, comme on l'a vu, mais aussi que le système d'éducation tout entier va subir le même sort que l'économie nationale.

Pour les étudiants de la Saskatchewan, les compressions se sont d'abord traduites par la diminution du nombre de professeurs et de services. Pour faire face aux compressions, les universités ont dû hausser les exigences d'admission et les frais de scolarité. Ainsi, il est devenu à la fois plus coûteux pour les jeunes de la Saskatchewan d'aller à l'université et plus difficile d'y entrer.

Imaginez, pour entrer dans certaines facultés de l'Université de la Saskatchewan, les étudiants doivent parfois avoir des notes supérieures à 85 p. 100. Dans certaines, la note d'admission est même de plus de 90 p. 100.

Je pense que personne, du moins en principe, ne dira qu'il n'attache aucune valeur à l'éducation. Quand on pense que des universités exigent des moyennes de plus 90 p. 100 comme note d'admission, c'est complètement aberrant. Lorsque j'ai fini mon secondaire, il fallait avoir une moyenne de 65 ou 70 p. 100, si je me souviens bien, pour pouvoir entrer à l'université. Je pense que la Saskatchewan est un très bon exemple. Ses habitants sont très scolarisés. Ils sont allés à l'université et ont dû respecter des critères d'admission rigoureux. Ils ont servi non seulement leur province et leur pays, le Canada, mais le monde entier, avec un taux de succès inégalé.

Mais il faut être très prudent là-dessus, j'ai failli parler de compressions. Le fait est qu'en surface, la somme transférée par le gouvernement fédéral à la Saskatchewan n'a pas été réduite. Ce qui se passe, bien sûr, c'est que les fonds transférés à la Saskatchewan pour l'éducation postsecondaire et l'assurance-maladie n'ont pas suivi le rythme de l'inflation. Pour l'étudiant qui va à l'u-